

Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 11 janvier, dans une salle de la Maison des Amicales, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, avait lieu la troisième assemblée générale annuelle de l'Amicale du Stalag IIC. Une cinquantaine d'adhérents de Paris et de la banlieue étaient présents. Au bureau, avaient pris place Charles DAMET, président; Robert TARIN, trésorier et Roger GAUBERT, secrétaire.

La réunion commence par une allocution du président qui s'exprime en ces termes :



« Chers camarades,

« Au nom de tous les membres du bureau, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre Amicale en étant venus ce matin malgré le dérangement que cela a pu vous occasionner.

« Vous allez entendre notre secrétaire Gaubert et notre grand argentier, Tarin, vous faire un exposé sur la vie de l'Amicale en 1947; je vous demande d'y prêter une grande attention, car de ces exposés, il faudra, par vos suggestions et vos critiques, tirer la ligne de conduite pour 1948.

« Je vous demande de ne jamais manquer une occasion de nous amener des adhérents; vous devez, de tous les camarades du IIC que vous connaissez et que vous rencontrez, faire des amicalistes.

« Il faut réunir toutes les bonnes volontés pour tâcher de mieux s'organiser à l'avenir.

« L'Amicale a déjà beaucoup fait et cela grâce à vous et aussi grâce aux dévoués camarades qui forment l'élément actif du bureau; ils assistent à toutes les réunions malgré leurs occupations. Ce sont Gaubert, Tarin, Michaux, Marin, Roeter, Berger; aussi, je vous demande de les remercier par vos bravos. »

Charles DAMET passe alors la parole à Roger GAUBERT pour la lecture du rapport moral.

RAPPORT MORAL

Le 27 octobre 1946 se tenait, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, la dernière assemblée générale. Nous avons tout d'abord le devoir de nous excuser de ne pas vous avoir convoqués un an après comme l'exigent l'usage et les

statuts : nous n'avons pu le faire car la salle dans laquelle nous nous trouvons n'était pas libre et nous tenions à elle du fait qu'elle nous permet de réduire les frais dans une



mesure assez importante; c'est donc avec un retard d'un peu plus de deux mois que nous nous présentons à nouveau devant vous afin de vous faire connaître notre activité durant l'année écoulée.

Il est inutile, je crois, de vous rappeler la naissance de notre association qui a déjà un peu plus de trois ans. Vous savez qu'elle fut créée lors d'une réunion tenue le 25 novembre 1944 dans cette maison et qu'elle succédait au Secrétariat de Camp qu'avait fondé Cornu et à l'Amicale clandestine dont Buissonnière était le père. J'ai tout d'abord le devoir de remercier au nom de tous ces deux pionniers qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour que notre association puisse prendre un bon départ; le chemin étant tracé par eux, elle n'avait plus qu'à s'élancer, sous leur conduite, d'ailleurs, au début. Il me faut également remercier

ceux qui furent leurs premiers collaborateurs dont quelques-uns comme Tarin, Michaud et Séguin sont encore sur la brèche. Merci à Ropagnol, qui, secrétaire en 1945, président en 1946, nous aide encore de ses conseils bien que momentanément éloigné de nos travaux par ses obligations. Merci à Damet, notre président actuel. Merci à tous ceux qui permettent à notre Amicale de vivre.

Où en sommes-nous au sujet du nombre de nos adhérents? De 304 en 1945, nous sommes rapidement passés à 964 en 1946 et plus difficilement à 1.050 en 1947. Il est vrai que dans le courant de la dernière année nous avons été obligés d'enregistrer un certain nombre de défections : plus de 250 anciens membres n'ont pas jugé utile de payer leur cotisation; certains ont purement et simplement refusé le mandat de recouvrement que nous leur avons fait présenter, les autres ont laissé passer le délai de garde à la poste : nous les avons rayés de la liste de nos membres. Nous regrettons grandement qu'ils n'aient pas compris davantage quel était leur devoir. Naturellement, il ne nous a pas été possible de donner à chacun des avantages substantiels; au point de vue matériel nous ne pouvons aider que les nécessiteux; en dehors donc de ceux qui véritablement ne pouvaient pas payer leur cotisation (et nous nous serions fait un devoir de les garder en notre sein quand même et de faire plus peut-être, s'ils en avaient manifesté le désir), nous ne devons déplorer le départ de ceux qui n'avaient réellement pas l'esprit mutualiste, cet esprit d'entraide, de philanthropie qui ennoblit l'âme humaine. Restons entre « purs », entre gens animés par un idéal élevé. Espérons que d'autres viendront nous rejoindre parmi tous ceux qu'il nous a été possible d'atteindre grâce aux adresses que des camarades dévoués viennent de nous faire parvenir; après un appel paru dans *Entre Camarades* sous la signature de Boris Michaud, de nombreuses listes, en effet, sont arrivées à notre siège et ont immédiatement été utilisées : nous avons, au début du mois, envoyé notre bulletin à plus de 500 camarades nouveaux. Qu'en adviendra-t-il? C'est ce que l'avenir nous apprendra. Nous espérons cependant voir dans les jours prochains le nombre de nos adhérents augmenter d'une façon sensible. Nous demandons à tous de faire un effort de propagande, de ne pas oublier de payer leur cotisation pour 1948 et aussi, comme l'a indiqué l'abbé Hubert dans sa lettre parue dans le numéro 14, de considérer qu'il « serait ridicule de s'arrêter à la modique somme de 150 francs ».

Avez-vous pensé à nous réserver
la date du 13 mars 1948?

AU

MOULIN DE LA GALETTE

de 21 h. à l'aube

GRAND BAL DE NUIT

donné par tous les Stalags
du Wehrkreis II (A, B, C, D, E)

BAR — BUFFET

Les cartes d'entrée sont en vente
à l'Amicale le Mardi et le Vendredi
de 18 h. à 19 h. 30

SP PRES 402

Comment maintenons-nous la liaison entre les membres de l'Amicale, cette liaison si nécessaire pour que nous puissions faire œuvre utile ? A n'en pas douter, c'est grâce à notre bulletin.

A ce sujet, nous devons les remerciements les plus vifs et les plus chaleureux à notre ami Raymond Séguin qui, depuis un an, nous l'imprime gratuitement. Raymond Séguin peut être considéré, sans que quiconque puisse lui contester ce titre, comme un véritable bienfaiteur de l'Amicale. Grâce à lui, plusieurs dizaines de milliers de francs ont pu être économisés l'an dernier ; grâce à lui, notre bulletin peut paraître ; grâce à lui, nous pouvons l'améliorer, le rendre plus intéressant (si vous n'en jugez pas ainsi, croyez bien qu'il n'y est pour rien : c'est nous-mêmes qu'il faut incriminer). Raymond Séguin, sois hautement remercié, accepte l'expression de notre reconnaissance la plus sincère pour ce que tu as déjà fait ; si quelqu'un doit être élevé sur le pavois, c'est bien toi ; si, pour 1947, la mention « a bien mérité de l'Amicale » doit être décernée, c'est à toi qu'elle est due.

Notre bulletin plaît ; les lettres que nous recevons lorsqu'il tarde à paraître ou qu'il ne parvient pas à certains d'entre nous en sont les plus sûres garanties. Ne pourrait-il pas être amélioré ? Certainement, si. Nous jugeons nous-mêmes que l'on trouve trop souvent les mêmes signatures au bas des articles ; nous ne cessons de réclamer de nouveaux collaborateurs ; nous sommes persuadés que beaucoup d'entre vous ont quelque chose à dire qui ne manquerait pas d'intéresser nos camarades. Envoyez-nous vos souvenirs, le résultat de vos réflexions, vos suggestions quelles qu'elles soient. Nous en tirons profit d'une manière ou d'une autre ; si des retouches sont nécessaires, nous les ferons ; si le cadre de nos activités se trouve dépassé par des attaques personnelles trop marquées ou par une violation trop flagrante de nos statuts, soyez assurés que nous saurons jouer le rôle de censeurs. Ce que nous désirons, ce sont des idées nouvelles, des pensées inédites, des façons de voir inexprimées, en un mot quelque chose de neuf. *Entre Camarades* y gagnera en intérêt et non seulement nous permettra de garder nos adhérents mais nous en amènera d'autres.

Qu'avons-nous fait depuis un an ? Beaucoup d'entre vous nous ont demandé des services. Je crois que l'on ne peut pas nous reprocher de n'y avoir pas répondu ; nous avons en toute occasion fait notre possible pour que satisfaction soit donnée à chacun ; naturellement, il nous est arrivé d'échouer : c'est qu'alors la tâche était au-dessus de nos moyens. Vis-à-vis des pouvoirs publics, nous avons eu la joie d'obtenir tout au moins une réponse à chacune de nos interventions : c'est la preuve que l'on ne nous dédaigne pas. Que ce soit dans les différents ministères auxquels nous avons eu l'occasion de nous adresser, que ce soit dans les diverses administrations auprès desquelles nous sommes intervenus, nous avons toujours eu l'accueil le plus favorable. Où nous n'avons pas eu gain de cause, c'est qu'il n'était pas possible d'obtenir satisfaction.

Nous avons délivré des attestations à tous ceux qui en avaient besoin ou les avons fait délivrer par ceux qui étaient les plus qualifiés ; nous avons pris contact — et souvent avec succès — avec les pouvoirs publics pour l'obtention de papiers nécessaires à certains camarades ; nous avons intercedé auprès de l'administration en faveur de ceux qui réclamaient leur dû et nous avons été assez heureux pour hâter certaines réalisations ; nous avons, par l'intermédiaire du bulletin, permis de renouer des liens brisés à la Libération ; nous avons fourni aux missions de recherches des corps

en Allemagne toutes indications nécessaires à l'aboutissement de leur tâche.

Au point de vue matériel et pécuniaire, nous avons aussi fait tout notre possible avec les faibles moyens dont nous disposons. Grâce à l'envoi de deux gros colis de vêtements de fillette par Mlle Jacqueline Planès, nous avons pu habiller, dans une certaine mesure, quelques enfants nécessiteux. Merci, Jacqueline, pour votre don généreux. Merci également à Maurice Dhilly, d'Armentières, pour les tricots qu'il nous a fait parvenir et que nous avons commencé à distribuer.

Pécuniairement surtout, nous avons aidé des camarades dans le besoin. Presque la totalité des cotisations de l'année a été employée en dons, puisque sur une somme de 139.085 francs que nous avons reçue, pas moins de 107.200 francs sont sortis de notre caisse durant l'année 1947. Rares sont ceux qui n'ont pas obtenu un secours quelconque, parmi ceux qui nous ont sollicités. Et pourtant, beaucoup ne faisaient pas partie de l'Amicale ; beaucoup ont fait preuve d'une certaine ingratitude puisqu'ils ne nous ont plus donné signe de vie une fois satisfaction obtenue. Nous ne demandons pas des remerciements chaleureux et l'expression d'une reconnaissance éternelle, nous ne souhaitons qu'un simple accusé de réception

Le 18 AVRIL, à partir de 14 heures

dans une salle de la Maison des Amicales, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, le Stalag II C organise une

RÉUNION FAMILIALE

Venez-y avec toute votre famille.

On dansera et un goûter sera offert aux enfants.

ENTRÉE GRATUITE.

pour savoir si le mandat a atteint son but : on s'abstient de nous l'envoyer dans beaucoup de cas.

Nous avons également consenti des prêts, dits « d'honneur ». Ce n'est pas sans amertume que nous sommes obligés de constater qu'ils sont bien mal nommés. Le délai arrivant à expiration, non seulement on ne nous rembourse pas, mais on commence à nous ignorer absolument ; non seulement on ne nous réclame pas un nouveau délai, mais on ne répond pas aux lettres que nous envoyons. Et pourtant, nous serions volontiers décidés à transformer le prêt en don, si du moins la somme n'était pas trop élevée et si la nécessité s'en faisait sentir. L'Amicale est alors délaissée, voire honnie lorsqu'une lettre de réclamation est apportée. Notre désillusion est grande, mais « quelques brebis galeuses ne font pas le troupeau », nous disons-nous et nous continuons.

D'où nous viennent nos ressources ? Nous pouvons le dire sans ambages : uniquement de vos cotisations. Dans l'année 1947, 714 membres payants ont versé la somme de 139.085 francs ; nous remercions infiniment ceux qui ne se contentent pas de donner 150 francs qui constituent le minimum de la cotisation ; un assez grand nombre nous envoient 200 francs, d'autres 500 et même 1.000 francs.

Comme vous le savez, l'Amicale a organisé, le 19 avril dernier, un bal dans les salons de l'Hôtel Lutetia ; cette manifestation n'a pas obtenu le succès que nous escomptions, puisqu'elle s'est soldée par un déficit. Il apparaît donc que nous ne pouvons pas compter sur ce procédé pour augmenter nos ressources. Malgré tout, nous n'y renonçons pas complètement puisque nous avons décidé, en accord avec les autres stalags du Wehrkreis II, d'organiser un bal,

le 13 mars, dans le cadre plus grandiose du Moulin de la Galette. Nous espérons que cette nouvelle expérience sera couronnée de succès ; dès maintenant, nous vous engageons fermement à tout faire pour en assurer la réussite.

En dehors du rôle que les Amicales se sont assigné, elles s'en sont vu confier un nouveau par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre : celui de la répartition des 100 millions attribués par le gouvernement en compensation des pertes subies par les Mutuelles de Camps (entre parenthèses, il faut constater que cette somme ne représente qu'environ la moitié de ce qui a été en réalité perdu). Reconnaissons tout d'abord que dans cette répartition notre rôle est bien minime : nous n'avons aucune initiative, nous ne sommes que les agents distributeurs. Avant d'arriver à nous, les demandes doivent passer par quatre organismes qui doivent donner leur avis : section locale de la Fédération des P. G., section départementale, représentant départemental des Amicales de Camps, Office national des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre. En somme nous n'avons qu'à obtempérer aux avis — pour ne pas dire aux ordres — que l'on nous donne. Peut-être avons-nous cependant la possibilité de décider quelle est la somme que les fonds qu'il nous est alloué nous permettent de consentir afin qu'il y ait une répartition relativement équitable. Et c'est précisément là qu'est la pierre d'achoppement. Vous savez que les fonds des Mutuelles étaient destinés aux familles des camarades nécessiteux ou aux veuves, orphelins et parents des décédés ; des collectes avaient été faites dans les camps ou dans les kommandos pour les camarades dont la famille était dans la gêne ou pour les parents des morts en captivité. Or l'Office National des Anciens Combattants a destiné uniquement les 100 millions à cette dernière catégorie ; les premiers s'en trouvent donc frustrés et, à juste titre, s'en plaignent si leur situation ne s'est pas améliorée depuis leur retour. Voilà ce qui nous semble être tout d'abord une erreur contre laquelle d'ailleurs nous avons protesté en vain. Ce qui nous paraît plus grave, c'est que l'on n'a nullement tenu compte du nombre des bénéficiaires dans les stalags. Nous savons que la somme globale a été répartie au prorata des sommes perdues : ce serait juste si les fonds allaient à leurs véritables destinataires, ça ne l'est plus du fait qu'ils en sont détournés, tout au moins partiellement. Nous craignons que, dans certains stalags, des veuves ou parents de décédés touchent une somme beaucoup plus importante que dans d'autres par le fait qu'ils sont moins nombreux par rapport aux fonds alloués, cela pouvant provenir de ce que la quantité des évincés est plus grande ou que la thésaurisation a été effectuée avant la fin des envois d'argent d'Allemagne en France. Nous croyons donc qu'il eût été préférable de répartir les 100 millions proportionnellement au nombre des décédés de chaque stalag pour ne pas faire de différences trop importantes entre les bénéficiaires de ces fonds.

En ce qui concerne le II C, une somme de 617.000 francs lui a été allouée ; nous en avons déjà reçu environ la cinquième partie, soit 123.000 francs que nous ne pourrions répartir que lorsque toutes les demandes nous seront parvenues car nous tenons à assurer une certaine équité. Actuellement, ces demandes affluent et nous craignons de ne pas pouvoir donner ce que nous voudrions. Il nous faut considérer que nous avons plus de 300 décédés, dont nous avons connaissance. C'est donc une somme relativement dérisoire qu'il nous sera possible d'otroyer. Croyez bien que nous le déplorons amèrement.

Au sujet de l'unité avec la Fédération des

Prisonniers de Guerre dont nous vous avons entretenu lors de la dernière Assemblée générale, rien de nouveau ne s'est produit. Les pourparlers ont été rompus et n'ont pas été repris. Nous attendons.

L'Amicale vit donc avec ses faibles moyens; elle travaille et fait son possible pour donner satisfaction à ceux qui ont besoin d'elle; elle n'a qu'un regret: c'est de ne pas être assez puissante pour augmenter son rayon d'action. Elle vous demande de faire un gros effort de propagande afin de nous amener de nouveaux adhérents. Il nous faut être nombreux pour être forts; il nous faut être dévoués et désintéressés pour que notre œuvre s'améliore, devienne chaque jour plus belle et plus utile; nous montrerons ainsi que l'idée de solidarité née dans le malheur a survécu à nos misères; nous combattrons en nous l'égoïsme, nous nous rendrons meilleurs. Puisse alors notre exemple servir à nos semblables.

Puis c'est au tour de Robert TARIN de lire le compte rendu financier suivant :

BILAN POUR L'EXERCICE ALLANT DU 31 DÉCEMBRE 1946 AU 31 DÉCEMBRE 1947

Recettes.	
Cotisations et dons	139.085 »
Vente d'insignes.....	1.446 »
Remboursement de prêt....	18.000 »
Publicité	2.000 »
Vente de fanions	450 »
	<hr/>
	160.981 »
Déficit pour l'année 1947.....	33.523 20
	<hr/>
	194.504 20
Dépenses.	
Frais de poste	14.969 70
Frais de secrétariat	14.610 »
Frais de secours.....	44.070 »
Frais de solidarité	500 »
Prêts en 1947.....	55.000 »
Frais généraux	5.531 »
Frais de Journal.....	11.897 »
Quote-part à l'U. N. A. C...	10.000 »
Frais de couronnes.....	2.200 »
Frais de vacances.....	18.200 »
Déficit de la fête.....	8.052 50
Achat de fanions	1.500 »
Loyer.....	2.884 »
Cautionnement pour fête....	5.000 »
	<hr/>
	194.504 20
En caisse au 31 décembre 1946	88.944 10
Moins déficit 1947.....	33.523 20
	<hr/>
Solde disponible	55.420 90

Auquel il y a lieu d'ajouter :

Un crédit de 123.000 fr. qui représente un premier versement de l'Office des Anciens Combattants à valoir sur notre répartition concernant la Mutuelle..... 123.000 »

Total

En caisse au 31 décembre 1947 4.916 40
En compte chèque postal.... 173.504 50
Dont les 123.000 fr. bloqués.

Mes chers camarades,

Voici exposé devant vous le résultat financier de votre Amicale portant sur la période intégrale de l'année 1947.

Recettes : 160.981 fr.
Dépenses : 194.504 fr. 20.
Déficit : 33.523 fr. 20.

Il est vrai qu'une somme de 123.000 fr. vient s'ajouter aux recettes, ce qui peut faire paraître une diminution de notre déficit, mais comme cette somme est pour l'instant bloquée pour des raisons que nous

vous exposerons, il est normal de ne pas en tenir compte.

Ce déficit de 33.523 fr. 20 vient se déduire de notre solde créditeur au 30 décembre 1946 qui était de 88.944 fr. 10, ce qui nous donne un solde disponible au 31 décembre 1947 de 55.420 fr. 90.

Il est donc à remarquer que, pour ne pas changer, notre exercice est déficitaire et que nous dépensons plus que nous recevons (c'est un peu à l'image de l'Etat français), mais nos ressources sont faites pour dispenser le bien à ceux que nous avons à aider et à secourir.

Je vous donnerai donc quelques petites explications sur certaines dépenses, car en ce qui concerne les recettes, vous savez que seules les cotisations de nos adhérents forment l'armature de nos ressources et le seul regret que nous puissions avoir, c'est de n'être pas plus nombreux à notre Amicale qui groupe actuellement 716 cotisants.

Frais de poste : 14.969 fr. 70. — Comme toujours c'est un poste qui nous coûte très cher : augmentation du prix du timbre, obligation de répondre au courrier et puis cette année devant le retard apporté au paiement de la cotisation de certains, nous avons dû envisager le recouvrement par poste ce qui a obligé d'une part les camarades visés à payer plus que leur cotisation puisque le mandat était de 180 fr. pour un crédit à notre compte poste de 159 fr. et, d'autre part, l'Amicale à déboursier 2.000 fr. pour 258 mandats non payés.

Frais de secrétariat : 14.610 francs. — Cette somme représente la rémunération que nous avons donnée à Mlle CORDONNIER pendant l'année 1947; je sais que cette somme est ridicule, mais Mlle CORDONNIER connaît la richesse de notre caisse et si je l'ai remerciée l'année dernière, je tiens encore à le faire aujourd'hui, sincèrement et au nom de tous. Au moment où elle va quitter ce 68, de la Chaussée-d'Antin où elle a passé quand même quelques années, où elle a souffert de nos tempéraments et de nos caractères, qu'elle sache que nous ne l'oublierons pas et qu'elle restera malgré sa petite taille, une grande et bonne camarade qui a bien milité pour notre cause.

Frais de solidarité : 500 francs. — Cette petite somme représente la part que l'Amicale du II C a prise pour renflouer une autre Amicale dont la caisse du trésorier s'était volatilisée.

Prêts en 1947 : 55.000 francs. — Pour ces prêts, je tiens à faire remarquer que chaque fois que nous avons été sollicités nous sommes intervenus dans la limite de nos possibilités (à l'exception de ceux qui nous demandaient un prêt pour l'achat d'un fonds de commerce ou même celle d'une maison) mais il faut constater que nous n'avons pas toujours été récompensés car certains prêts au moment du remboursement ont fait ressortir un manque de loyauté à notre égard, nos lettres de rappel revenaient avec la mention « Parti sans laisser d'adresse ».

Frais généraux : 5.531 francs. — Dans ce domaine nous avons réduit nos dépenses, mais il faut toujours compter dans une année avec les besoins d'enveloppes, papier, etc.

Frais de journal : 11.897 francs. — Quant aux frais de notre bulletin *Entre Camarades*, cette rubrique figurait l'année dernière pour la somme de 60.000 francs en chiffres ronds; on voit d'ici l'économie formidable que l'Amicale a faite dans l'année, mais nous le devons entièrement à notre

ami SEGUIN à qui GAUBERT a adressé tout à l'heure les remerciements que nous lui devons; les dépenses du journal représentent à présent les frais de pliage, de timbrage et d'envoi par une maison spécialisée.

Quote-part à l'U. N. A. C. : 10.000 fr.

— Cette somme représente le prélèvement fait par l'Union nationale des Amicales de Camp à notre Amicale sur nos cotisations suivant le nombre d'adhérents afin de pouvoir faire tourner l'Administration centrale des Amicales.

Déficit du bal du 19 avril 1947 : 8.052 fr. 50. — S'il est pénible à un trésorier de sortir de l'argent, il lui est encore plus pénible d'enregistrer un déficit quand il s'agit d'un bal ou d'une fête au profit de la Caisse de Secours; je ne reviendrai pas sur ce sujet, nous en avons causé dans notre journal en temps voulu et nous espérons que le prochain que nous organisons avec les II A, B, D, E me fera rayer à l'avenir cette rubrique déficitaire.

Cautionnement : 5.000 francs. — Comme je l'ai dit plus haut, nous organisons et mettons sur pied un bal au Moulin de la Galette en mars 1948 et le directeur de l'établissement a demandé à chaque Amicale un cautionnement qui, nous l'espérons, disparaîtra quand nous nous répartirons... les bénéficiaires.

Secours : 44.070 francs. — Cette somme peut paraître modeste en regard des 113.000 francs accordés l'année dernière, mais nous devons avouer que nous avons dû restreindre le montant de chaque secours, bien que nous ayons fait face à chaque demande; nous constatons que nous avons eu raison car si nous avions accordé le même montant que l'année dernière, il ne nous resterait plus un centime en caisse. Mais soyez persuadés qu'il n'est pas dans notre esprit de réduire à une aumône les dits secours, l'expérience nous a démontré qu'il était préférable parfois de renouveler un secours plutôt que d'attribuer un gros montant.

Frais de vacances : 18.200 francs. — En 1947, nous avons décidé d'intervenir, suivant nos possibilités, dans une participation aux frais de vacances d'enfants.

Nous avons donc pris à notre charge les deux enfants de Mme DELOTTE et les deux enfants de notre camarade LEMOINE qui ont pu, je crois, pendant près de trois mois, respirer l'air pur dans une colonie de l'Union des Amicales de Camp.

En tous les cas, l'action de l'Amicale ne s'est jamais ralentie quand il s'agissait de venir en aide ou de faire pression auprès des autorités ou des ministères pour faire triompher la cause d'un camarade, telles nos interventions aux ministères des Anciens Combattants, des Finances, du Centre de Réforme, à l'Entraide Française ou autres organismes et la dernière réussite de notre ami BERGER en face d'une cause perdue d'avance dans un litige d'assurances. Voilà pour les dépenses.

Quant aux 123.000 francs en recettes, bloqués, je tiens à vous dire deux mots et ce sera la fin de cet exposé financier; ils représentent une partie du remboursement par l'Office des Anciens Combattants sur les 617.000 francs qui nous ont été attribués par la Constituante sur les 1.200.000 francs revendiqués par l'Amicale continuatrice de la Mutuelle de Greifswald et destinés à rembourser les ayants droit nommément désignés des collectes faites au camp dont le montant n'était jamais parvenu aux destinataires.

Je ne m'étendrai pas plus sur ce chapitre, mon ami GAUBERT et moi-même en avons suffisamment parlé dans le journal sous le titre « Les 100 millions », néanmoins je me tiens à la disposition des camarades qu



désireraient des explications complémentaires.

Voilà, mes chers camarades, le résultat de la gestion financière de votre *Amicale*; pour n'être pas brillante, elle n'est pas désespérée; il suffit que vous compreniez bien la tâche que vous devez accomplir en nous soutenant le plus possible pour que nous puissions continuer cette action d'entraide qui est de plus en plus nécessaire dans les temps que nous vivons, car nul n'est à l'abri des vicissitudes de la vie et seule, l'Union de tous pourra nous permettre, dans la mesure de la grandeur de notre *Amicale*, de nous aider LES UNS LES AUTRES.

Enfin la parole est donnée aux assistants pour les critiques et les suggestions qu'avait réclamées DAMET dans son allocution. Le Bureau a alors la satisfaction d'être intégralement approuvé puisqu'aucune critique n'est formulée, mais en même temps le désappointement de se trouver livré à lui-même du fait qu'il ne reçoit aucune suggestion, aucun conseil.

DAMET fait alors un pressant appel pour le bal du 13 mars et propose l'organisation d'une réunion familiale dans l'après-midi du dimanche 4 avril; BERGER juge que cette date est trop rapprochée de Pâques et demande d'en envisager une autre. BOREL suggère qu'un spectacle soit ajouté à la manifestation.

Pierre PEROT s'offre à organiser des séances de dames et à tenir une rubrique dans le bulletin. Sa proposition est acceptée.

Au sujet des rapports avec la Fédération des P.G., DAMET indique qu'ils sont « cordiaux mais lointains ».

En vertu des statuts, le Bureau est déclaré démissionnaire. Personne ne se faisant inscrire, malgré des appels réitérés, l'ancien est reconduit en entier.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 11 h. 45.

Le secrétaire,
R. GAUBERT.

A l'issue de la réunion du Bureau qui s'est tenue le mardi 13 janvier, le Bureau reste tel qu'il était, sauf en ce qui concerne le poste de secrétaire-adjoint Gaston PARADIS, empêché par la maladie, est remplacé par Boris MICHAUD.

Nous sommes " Anciens Combattants "

Le décret fixant les conditions d'attribution de la carte du combattant est signé et a paru au J. O. du 3 février. Ce texte concerne particulièrement les militaires ayant participé aux opérations après le 2 septembre 1939, les prisonniers de guerre et déportés ainsi que les combattants volontaires de la Résistance.

Cinq catégories d'anciens combattants sont comprises dans ce décret.

1° Les militaires ayant appartenu à des unités combattantes dont la liste sera établie par arrêtés ministériels. Ces arrêtés déterminent également les périodes durant lesquelles elles pourront être considérées comme unités combattantes.

2° Les militaires qui ont participé en fait à des opérations dans les zones de combat, dans certaines conditions déterminées également par arrêté.

**Permanences tous les mardis
et vendredis, de 18 heures à
20 heures, 68, rue de la
Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).
(Métro Chaussée-d'Antin ou
Trinité).**

QUELQUES RÉFLEXIONS

Ayant découvert par hasard une carte d'Allemagne, mes yeux se sont évidemment portés sur cette partie, où comme beaucoup de mes camarades, j'ai passé mes cinq ans de captivité, l'île de Rügen. Comment ne pas se souvenir des souffrances endurées, de ces 40° en dessous de zéro, de cet épandage de fumier, les pieds dans la neige, et évidemment avec des vêtements épais comme du papier à cigarette, de ce vent glacial venant nous cingler la peau. Mais dans notre malheur, le soir nous étions heureux de rentrer dans notre baraque pour échanger nos impressions, avant de monter dans nos couchettes peu confortables où ce maudit vent ne voulait pas nous quitter. Dans toute notre misère, il y avait également des joies, en particulier la réception des lettres qui venaient nous reconforter, mais dont souvent la lecture nous laissait à la fin une impression de cafard; il y avait aussi la vie fraternelle, et c'est surtout là que je veux en venir. Je crois qu'il est assez opportun de le rappeler à l'heure actuelle où les Français sont si divisés; souvent j'ai vu dans mon kommando des camarades « qui croyaient au Ciel », s'entendant très bien pour faire équipe avec ceux « qui n'y croyaient pas ».

Que reste-t-il de tout cela? La haine a gagné les cœurs et chose pénible, j'ai vu des prisonniers n'étant pas du même parti en venir aux mains. Non et non! Camarades, pas cela. Souvenons-nous, nous avons autre chose à faire, nous avons le droit d'avoir nos idées politiques, mais soyons UNIS comme nous l'étions en kommando et avec ARDEUR, mettons-nous au travail. Faisons rayonner autour de nous et au service de tous, la splendide fraternité qui nous unissait au kommando, au travail forcé. Recréer cette fraternité en nos milieux de travail où l'accent est mis sur l'idéologie partisane au lieu de se porter sur les problèmes de vie et nos difficultés journalières, clarifier enfin le climat politique de notre pays avec ce maximum de loyauté et de vérité, qui nous fit connaître là-bas notre vrai visage et réalisa l'UNION véritable dans la sincérité et le désintéressement: VOILA QUEL DOIT ÊTRE NOTRE BUT.

C'est à vous, mes camarades du II C, que j'ai adressé ces lignes et en particulier à vous, camarades de l'île de Rügen, qui avez souffert, pour que dans la paix retrouvée, mais bien fragile, nous essayions de nous montrer à la hauteur de notre tâche. Travaillons de tout notre cœur à la paix entre Français, afin que nous soyons UNIS comme là-bas.

M. CANAPIE,
Stalag II C, X/247

3° Les personnes qui ont « couru des risques ou subi des épreuves » comparables à ceux des combattants à la suite de circonstances issues de la lutte contre l'ennemi. Entrent notamment dans cette catégorie les prisonniers de guerre et les déportés.

4° Les personnes ayant droit au titre de combattant volontaire.

5° Les personnes qui ont été atteintes d'une blessure de guerre.

Les modalités d'application du décret seront fixées par arrêté au plus tard trois mois après la publication du décret.

Une commission spéciale est créée pour chacune des catégories suivantes:

Engagés et mobilisés en 1939-40.

Prisonniers de guerre, engagés et mobilisés du 18 juin 1940 au 8 mai 1945.

Membres de la Résistance dans la métropole pendant l'occupation.

Membres de la Résistance déportés et internés.

Membres de la Résistance extra-métropolitains.

Engagés et mobilisés ayant participé à des opérations après le 8 mai 1945.

Marins du commerce.

Alsaciens et Lorrains (prisonniers déserteurs de l'armée allemande, insoumis et incorporés dans des conditions excluant toute intention de coopérer à l'effort de guerre de l'ennemi).

Une carte d'identité spéciale dite « carte du combattant » sera attribuée aux bénéficiaires de ces dispositions.

Un certificat constatant la qualité de combattant sera délivré à titre provisoire.

Certificat et carte ne seront pas délivrés aux personnes qui ont encouru une condamnation non amnistiée pour fait de collaboration avec l'ennemi ou qui se trouvent en état d'indignité nationale.

Sur "Le Grand Monôme"

Les livres sur la captivité abondent actuellement. Leurs auteurs ont-ils attendu le recul du temps et abandonné intentionnellement la première impression pour juger plus sainement, plus objectivement; ont-ils laissé leur esprit se réadapter à une vie normale afin d'être mieux compris de tous, ou, plus prosaïquement, ont-ils saisi l'occasion lorsqu'elle se présentait?

Quoi qu'il en soit, après des dizaines d'autres, voilà que *Le Grand Monôme*, d'Yves GIBEAU, est sorti chez Calmann-Lévy, éditeurs.

Il faut tout d'abord reconnaître un très grand mérite à son auteur — ce ne sera pas le seul d'ailleurs. Alors que la plupart de ses confrères ont donné des autobiographies dans lesquelles ils étalent complaisamment leurs exploits, font un usage immodéré du « moi », se présentent comme des héros dont la valeur ressort sur l'insignifiance et même la lâcheté de leurs camarades, Yves Gibeau fait vivre devant nous pendant plus d'un an un prisonnier anonyme, le prisonnier « moyen ». Sylvestre est un homme comme beaucoup d'autres, avec des défauts et quelques qualités. Animé pendant la « drôle de guerre » par un patriotisme effréné, il perdra petit à petit, durant sa captivité, tous ses principes, non sans quelques sursauts qui seront vite réprimés d'ailleurs. Si, de temps à autre, nous sentons chez lui des velléités d'héroïsme, nous le voyons beaucoup plus souvent prêt à toutes les bassesses, les vilénies pour arriver à ses fins.

Les prisonniers, ses camarades, sont tels qu'ils étaient dans les camps et les kommandos, courageux ou lâches, enthousiastes ou apathiques, généreux ou égoïstes, propres ou vils, loyaux ou hypocrites, animés d'un bel idéal ou jouisseurs, capables du meilleur comme du pire. En somme, chacun peut reconnaître des hommes qu'il a fréquentés dans les types qui nous sont présentés.

Le Grand Monôme nous remet dans l'ambiance de la captivité et c'est là la grande qualité du livre. Nous nous revoyons pendant les longues marches exténuantes, dans les wagons inconfortables, en proie à la faim, au désespoir, à la vermine; nous nous revoyons dans les kommandos, obligés de faire un travail auquel nous n'étions pas adaptés, en butte aux brimades, aux tracasseries, un jour pleins d'espoir, le lendemain découragés; nous nous revoyons au camp, cherchant à nous « planquer » pour échapper à un nouveau départ au travail; nous revoyons fonctionner certains organismes: théâtre, « kartei », poste. En lisant ce livre, on revit véritablement la captivité: tout y est vrai.

Est-ce le meilleur côté que nous en a rapporté Yves Gibeau? Certainement non, et d'ailleurs là n'est pas la question.

On a prétendu que la captivité avait exercé une heureuse influence sur l'esprit et le cœur de beaucoup d'entre nous; c'est exact dans une certaine mesure, mais n'a-t-elle pas fait, en revanche, des loques humaines, des aigris? S'il est né là-bas de remarquables élan de solidarité, n'avons-nous pas commencé à vivre en « circuit fermé », en égoïstes? Et puis, à l'instar de Sylvestre et de ses camarades, avons-nous toujours tenu les promesses que nous avions faites? Non, n'est-ce pas?

Le style du *Grand Monôme* est direct, violent, réaliste. Yves Gibeau appelle « un chat, un chat ». Agissons-nous autrement? Il est certain que le livre ne peut être mis entre toutes les mains; il y a loin du *Grand Monôme* aux romans de la comtesse de Ségur mais, pour notre part, nous ne nous en formaliserons pas.

En résumé, nous sommes bien près de penser qu'après ce livre-là il n'y a plus qu'à tirer l'échelle; on ne fera pas beaucoup mieux, à moins de considérer des points de vue particuliers.

Yves Gibeau, tu n'iras pas en enfer, car tu ne mens pas.

Roger GAUBERT.

**Rendez-vous de tous les
camarades au " CLUB DU
BOUTHÉON ", Maison des
Amicales, 68, rue de la
Chaussée-d'Antin, le 1^{er}
mardi de chaque mois.**

Avis du trésorier

Nous vous serions reconnaissants de payer le plus tôt possible vos cotisations de 1948. A cet effet, nous joignons à ce bulletin une formule de compte-chèque postal à notre numéro.

Nous prions les camarades qui ont déjà versé de ne pas se formaliser s'ils reçoivent aussi la formule. Nous n'avons pas la possibilité de faire une discrimination; ils n'auront qu'à la considérer comme nulle et non avenue.

Nous ne voudrions pas être obligés de faire comme l'année dernière un recouvrement par poste. Cela est non seulement onéreux pour ceux qui en sont l'objet, mais encore pour notre caisse.

Merci infiniment d'avance.

R. TARIN.

DANS LE COURRIER

Parmi les nombreux camarades qui ont envoyé leurs vœux à l'Amicale et que nous remercions personnellement, nous sommes heureux de citer :

Robert PRIOU, Maurice OPPERMANN, Jacques PROUHEN, Lucien FABRE, Nino NESY, Armand BADEROT, Louis LECOQ, Maurice SURGE, Jean SAUVEGRAIN, Antoine SPARTEL, Henri COILLIAUX, Roger CHIPON, Pierre JACQUES, Charles PIQUET, Charles DALOIS, Georges GOULEY.

Roger BUISSONNIERE qui souhaite « prospérité à l'Amicale ».

Robert MEILLEY qui envoie des « vœux de longue vie dans la bonne camaraderie à l'Amicale ».

Bernard DELIGNIERES et madame qui s'adressent « à tous et en particulier aux anciens camarades de kommando ».

René FAURE qui fait des vœux « pour la prospérité de l'Amicale qui, espère-t-il, restera toujours florissante grâce à l'esprit d'union et d'entraide de tous ceux qui ont connu les misères de la captivité ».

Loïc RAHIER qui émet « l'espoir que 1948 verra enfin l'union et la fraternité ».

Médecin-capitaine MICHALLET qui nous trans-

met « les souhaits les meilleurs de prospérité pour notre Amicale ».

Julien HOUSSU qui nous offre ses vœux « pour nous et pour le journal, car ce journal doit continuer de paraître ».

Jean REMOND qui nous envoie pour l'année 1948 ses vœux de « santé et bonheur pour nous tous et prospérité pour notre chère Amicale ».

Chirurgien-dentiste GELAS qui nous souhaite « surtout du courage comme celui que nous avons montré derrière les barbelés » et qui juge qu'« il en faut du courage actuellement, prisonniers que nous sommes des événements ».

D'une lettre de Joseph ROBERT, à Vannes (Morbihan), et après une liste d'adresses, nous tirons les lignes suivantes :

« Chaque bulletin que je reçois et que je lis et relis avec le plus grand plaisir est expédié tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces camarades et je souhaite qu'eux aussi donnent leur adhésion.

« S'il se trouve des camarades qui hésitent à verser leur cotisation sous prétexte qu'ils ne savent pas où va leur argent, je peux leur dire que cette modique somme que nous versons est bien employée à secourir la misère de nos camarades ou de leurs veuves et enfants. J'en ai la preuve certaine, ayant moi-même exposé à l'Amicale du Stalag I A le cas d'une veuve d'un camarade de ce Stalag. Ce camarade, libéré par les Russes au mois de janvier 45, est décédé dans un camp de Karkow au mois de juillet suivant. Eh bien ! grâce aux adhérents de l'Amicale du I A cette veuve, ayant une petite fille malade, a pu recevoir une certaine somme d'argent lui permettant de faire face aux difficultés dans lesquelles elle se trouvait. »

Merci, ROBERT, pour ton initiative. Si tout le monde agissait comme toi, nous serions certainement beaucoup plus connus. L'exemple que tu donnes relatif au Stalag I A s'est reproduit chez nous une vingtaine de fois cette année.

Guy JOUSSE, à Cholet (M.-et-L.), nous dit : « Entre Camarades » ne sera jamais assez lu par les anciens du II C et puissent les adresses que je vous communique étendre le lien de camaraderie qui existe déjà. »

Nous te sommes fort reconnaissants de cette flatteuse appréciation, mon cher JOUSSE, et nous souhaitons avec toi de nous trouver toujours plus nombreux et plus unis.

TONETTO Charles se plaint; il se plaint en ces termes de certains de ses camarades de la sucrerie de Stettin :

« Je m'étonne qu'au cours de l'année précédente je n'aie pu lire un seul article sur le kommando de la sucrerie de Stettin, kommando assez important où j'ai passé environ cinquante mois et où il y a eu des camarades que je crois capables de faire un petit article sur notre journal... »

Oui, Tonetto, il y a certainement à l'Amicale au moins un ancien membre de ton kommando, capable d'écrire un petit papier que nous accueillerions, sois-en assuré, avec le plus grand plaisir. Espérons que l'étonnement que tu manifestes le fera sortir de son apathie et que sous peu nous aurons l'occasion de lire sa prose.

En nous envoyant deux chemises pour notre loterie du 13 mars, Guy JOUSSE nous dit :

« J'espère assister à ce bal et me réjouir à l'avance d'y retrouver de nombreux camarades de captivité; même si je ne devais pas en trouver, je suis persuadé d'y voir régner la bonne camaraderie qui est de coutume entre anciens « Gefangenen ».

Nous sommes persuadés pour notre part que tu trouveras à ce bal quelqu'un de ta connaissance et que tu ne regretteras pas d'être venu à Paris. Que la bonne camaraderie règne (et nous n'en doutons pas), que l'entraîn anime la réunion et tout sera pour le mieux.

Charles DALOIS nous a envoyé sa lettre annuelle (Pourquoi donc, n'écris-tu pas plus souvent, « Polite ? »); il nous rappelle en ces termes comment il agissait au camp :

« Je vous souhaitais la bonne année là-bas au réveil en vous apportant le jus; lesquels ne se souviennent de la g...g... à Polite ? Il fallait bien l'ouvrir un peu, dites les gars, pour oublier et aussi pour que la journée commence bien, du bon côté ! »

Mon vieux Polite, la journée du 1^{er} janvier commençait peut-être bien, mais ça n'empêchait pas que l'année fût bien longue. Enfin, en 1945, tu réussis à faire exaucer tes vœux. Mieux vaut tard que jamais !

Après nous avoir apporté ses encouragements pour l'œuvre que nous essayons de mener à bien, Victor MICHAUD, membre sympathisant de notre Amicale, nous envoie quelques petites histoires pour notre bulletin ainsi que des mots croisés. Il nous fait en outre parvenir un lot pour notre tombola (une superbe cravate).

Merci pour tout cela; c'est un geste que nous ne pourrions oublier.

LE SECRETAIRE.

LES NOMADES

« Souvenirs de captivité et évasions »

par Georges PILLA (Suite)



Nous arrivons enfin à Lorquin accompagnés par la pluie qui décidément n'a pas voulu nous lâcher. Tout le monde se couche un peu partout. Notre équipe trouve un coin dans une grange mais, par malheur, le foin qui y reste est tout mouillé. Le bruit court que l'on peut trouver de la soupe dans un hôpital situé à proximité. J'y vais avec Charlot et Gio, les autres étant trop fatigués. La soupe est, ma foi, acceptable et nous en rapportons pour les camarades restés dans la grange.

Après une nuit passée dans le foin mouillé, le réveil est plutôt brutal. La colonne doit repartir pour Sarrebourg et les sentinelles nous font sortir d'une manière qui est loin d'être douce; des hurlements nous accompagnent et nous animent. Je suis un des derniers prêts et, dans la bagarre, après avoir évité de justesse un coup de pied « quelque part », je sors en abandonnant non seulement mon banjo mais, ce qui est plus grave, le petit sac de tabac. Les neuf kilomètres qui nous séparent de Sarrebourg sont vite « avalés ». Dans la ville, tous les habitants sont dans la rue apportant aux pri-

sonniers à boire et à manger : cela nous laisse une heureuse opinion de la mentalité des Sarrebourgeois. Nous pouvons remarquer aussi quelques boutiques fermées sur lesquelles nous lisons le mot « Juden ». Les Allemands n'ont pas perdu de temps et cela est d'autant plus visible que beaucoup de noms de rues ont déjà été changés et germanisés.

Nous sommes conduits à l'ancienne caserne du 25^e tirailleurs où attendent quelques centaines de prisonniers arrivés la veille. Notre équipe trouve un coin dans une écurie.

Il est peut-être nécessaire que je fasse connaître les quelques bons camarades qui sont avec moi. A tout seigneur, tout honneur : voici Gio, notre maréchal des logis, vieux copain avec lequel j'ai usé mes fonds de culottes sur les bancs du cours de radio à l'époque où nous étions « bleus »; puis Roger Métais, radio, le pessimiste 100 %, Maurice Paret, téléphoniste, joueur de poker émérite, « Charlot », un Nancéien, chauffeur de la voiture radio, Crouvizier, radio et Parisien, Thomas, téléphoniste, éternel assoiffé, Hassenfratz, téléphoniste et Alsacien, Pelletier, Parisien, Houpert et enfin mon grand ami Daniel Hérengt, « Dada » pour les intimes, avec qui j'aurai par la suite pas mal d'aventures. « Dada », chasseur d'hôtel et de boîte de nuit par profession, est un gavroche par tempérament.

Après deux jours passés dans l'écurie, on nous envoie dans un des bâtiments de la caserne.

Maintenant, le principal problème est celui du ravitaillement; nous avons vite épuisé les quelques boîtes de conserves qui constituaient notre stock de vivres. Les Allemands distribuent chaque jour une boule de pain pour huit, ce qui représente à peine 200 grammes par homme, une cuiller de miel ersatz ou de margarine. A midi, ils nous octroient un quart environ de soupe claire. Tout cela ne nous remplit pas l'estomac, loin s'en faut. Dès les premiers jours, la lutte pour manger commence. En fouillant dans les combles d'un bâtiment, « Charlot » découvre un sac de semoule; seulement, il n'était pas seul au moment de la trouvaille et c'est aussitôt la ruée vers la semoule. « Charlot » cependant ne se débrouille pas trop mal et nous apporte une musette et un bouteillon pleins. Pour ma part, au cours d'une corvée au dehors avec Daniel, je réussis à nous procurer quelques biscuits, des haricots... de l'huile et du vinaigre.

C'est au cours de cette corvée que j'eus un aperçu de la discipline dans l'armée allemande. Sur un terrain de fennis une vingtaine de Boches faisaient de la manœuvre à pied sous la direction d'un feldwebel; ils manœuvraient d'une façon impeccable. Dans l'armée française, ils auraient fait l'admiration de leurs supérieurs. Eh bien, ils se faisaient « enguirlander » par leur adjudant, et d'une belle façon. Ils recommençaient inlassablement sans une seule minute de repos. Je réalisais à ce moment le degré d'abrutissement dans lequel était plongé chaque soldat allemand; je constatais que la Wehrmacht était une armée de robots. Il est certain que cela constituait une force (nous nous en sommes aperçus d'ailleurs), mais une force dirigée d'où la liberté était absolument exclue. Combien je préfère la pagaille de l'armée française où chacun fait à peu près ce qu'il veut ! On a critiqué l'indiscipline qui régnait chez nous mais je suis loin d'être d'accord avec les détracteurs.

LE COIN DE L'U. N. A. C.

HISTORIQUE DES SECRÉTARIATS DE CAMPS

Des Centres d'Entr'aide aux Amicales de Camps

(Suite.)

Nous avons, au chapitre précédent, indiqué que les secrétariats de camps furent légalisés par une décision du 7 septembre 1942, du Commissaire général Pinot.

Aux termes de cette décision, il était indiqué qu'il était constitué, pour les rapatriés de chaque camp de prisonniers de guerre, un centre d'entraide de camp ayant pour mission d'effectuer, aux familles, la distribution des fonds collectés dans chaque camp par les œuvres d'assistance créées dans ces camps et d'assurer la liaison entre l'action sociale exercée dans les cadres de ces camps et celle des centres d'entraide départementaux.

Parmi les créations heureuses auxquelles présida le Commissaire général Pinot, il faut citer, au premier chef, celle des centres d'entraide locaux. Ces centres étaient destinés à grouper, sur le plan local, dans chaque commune, canton, arrondissement, département, les prisonniers rapatriés afin que ceux-ci restant en groupes très étroitement unis, puissent entretenir l'esprit que nous évoquions au cours de l'avant-propos concernant la mystique d'entraide et de solidarité.

La liaison que les centres d'entraide de camps entretenaient avec les centres d'entraide locaux, se concrétisait par les enquêtes auxquelles les camps demandaient à leur secrétariat de camp de procéder et qui étaient effectuées par les rapatriés, membres des centres d'entraide locaux.

Les centres d'entraide locaux avaient leur siège départemental à la Maison du prisonnier, autre création du commissariat Pinot, centre actif de l'entité « Prisonnier » d'un même département.

Il existait, à la même époque, une association de prisonniers de guerre 39-40, nettement distincte à la fois des centres d'entraide locaux et des secrétariats de camps, à laquelle le commissariat général n'encourageait absolument pas d'adhérer et avec laquelle nous étions volontairement sans contact.

Cette association des prisonniers de guerre 39-40 s'était en effet créée, non pas à l'instigation, mais, tout au moins, avec la permission des autorités d'occupation, ce qui constituait, dès lors, à son

égard, un préjugé défavorable. De plus, ses buts ne revêtaient pas un caractère social mais plutôt politique.

Cette association des prisonniers de guerre 39-40, bien que n'étant pas en désaccord formel avec le Commissariat général, n'entretenait pas avec ce dernier des rapports d'une harmonie souhaitable du fait de la résistance apportée par le Commissariat général à accepter toute immixtion dans la tâche sociale qu'il s'était imposée.

Il découla de cet état d'esprit, au mois de décembre 1942, une crise dont l'aboutissement devait avoir lieu au mois de janvier 1943 — crise à la suite de laquelle le commissaire Pinot et ses collaborateurs remirent au président du Conseil leur démission. Cette crise fut aggravée par le fait d'un reproche que l'on faisait assez communément, à l'époque, à l'organisme du commissaire Pinot, savoir, le fait de s'être entouré d'un certain nombre de collaborateurs d'un même milieu social.

De plus, il n'est un secret pour personne, qu'au cours de la guerre, au moment de la défaite et ensuite en captivité, un fossé profond a semblé séparer les officiers des hommes ; à tort ou à raison, les seconds reprochaient aux premiers de n'avoir pas su jouer leur rôle de cadres, de chefs, de n'avoir pas su prendre leurs responsabilités, ni dénoncer les erreurs ; en un mot de n'avoir pas su se montrer à la hauteur des tâches que les circonstances imposaient.

On fit le reproche au Commissaire général de s'être entouré de rapatriés d'Ojlags et de négliger, par ce fait, l'esprit émanant des Stalags. On reprocha également au Commissaire général de l'époque de tenir, dans l'exercice de ses fonctions, une certaine distance qui ne permettait pas au commun des rapatriés d'exposer bien souvent, à lui-même ou à ses services, leurs menus rancœurs, leurs desiderata et leurs espoirs. Sous sa brièveté et sa froideur, le commissaire Pinot, malgré son abord distant, laissait deviner beaucoup de cœur et son action s'est révélée efficace. Il s'intéressait d'ailleurs aux travaux qu'effectuaient, dans les camps, les hommes de confiance et avait plaisir à recevoir et écouter

volontiers les rapatriés que ceux-ci lui adressaient.

De tous ces griefs, que nous ne citons que pour mémoire, certains de ses adversaires de l'Association devaient se servir pour ne plus lui permettre d'exercer le poste de Commissaire général dont il était titulaire depuis plus d'un an. L'attaque contre le commissaire Pinot était orchestrée par un nommé Hulot, chargé de mission à la présidence du Conseil, qui se basait sur des évaluations fantaisistes d'adhérents aux cercles Pétain dans les camps et aux centres d'entraide en France et arguait de leur disproportion (Rapport Hulot-Laval, décembre 1942, appuyée par l'A. P. G.).

Après de multiples conversations engagées entre les rapatriés et la présidence du Conseil, un très récent rapatrié fut chargé de succéder au commissaire Pinot. Le gouvernement de l'époque y vit, croyons-nous, la possibilité de jouir auprès des rapatriés d'une notoriété qu'il n'avait pas su trouver auprès des masses profondes de la nation.

Le commissaire Masson, fut donc chargé, parallèlement à la poursuite de l'œuvre d'entraide essentiellement sociale de son prédécesseur, de mettre sur pied un mouvement à caractère politique, qui, sous prétexte de civisme, serait destiné à grouper tous les rapatriés et à faire autour du Gouvernement une sorte de garde prétorienne.

Les premières difficultés, des secrétariats de camps commencèrent à cette époque : le comité directeur des centres d'entraide de camps, créé par le commissariat Pinot, estime opportun, le 19 janvier 1943, de démissionner au complet, et — dans la méconnaissance où il se trouvait des buts, de la doctrine et de l'orientation ainsi que des moyens envisagés par le successeur du commissaire Pinot — décide de ne se mettre à sa disposition que lorsque le programme de ce dernier serait connu.

Le commissaire Masson, désireux de marquer immédiatement d'une empreinte assez forte les organismes « Prisonniers », décida de transformer les centres d'entraide de camps, en secrétariats de camps, et de supprimer purement et simplement le comité directeur en le remplaçant par un directeur général.

Le président sortant du comité directeur ne crut pas devoir, en raison des fonctions publiques qu'il exerçait par ailleurs, accepter cette offre, et mit immédiatement en garde ses camarades contre une mesure qui tendait à faire des secrétariats de camps, un service du Commissariat général.

Un de ses camarades lui succéda et prit — en soulignant que ses fonctions bénévoles lui permettraient de refuser les ukases du Commissaire général — le poste de directeur général jusqu'au mois de juillet 1943, date à laquelle, à la suite d'un revirement intérieur, le comité directeur fut reconstitué.

(A suivre.)

Ce qui manquait surtout chez nous c'étaient des supérieurs psychologues comprenant les hommes et sachant s'adapter à la mentalité française. Dans nos cadres, les adjudants Flick étaient trop nombreux et les soldats exécutaient les ordres à contre cœur ou ne les exécutaient pas du tout. Alors que l'Allemand ne marche que par la force et même éprouve le besoin d'être commandé durement, le Français comprend bien mieux une bonne parole avec laquelle on peut tirer de lui le maximum.

À la caserne de Sarrebourg, chacun s'organise. Les Allemands nous « fichent la paix ». L'appel est fait par des sous-officiers français presque tous de carrière ; ceux-ci s'occupent en outre de la distribution de la soupe et du pain ainsi que des menus travaux administratifs : rapports, recensement des prisonniers, etc. Le problème dominant reste celui du ravitaillement. Les quelques chiens qui, pour leur malheur, ont suivi leurs maîtres sont tués et mangés ; j'ai vu vendre du bouillon de chien à cinquante centimes la tasse. Certains prisonniers font de la soupe avec de l'herbe. Notre groupe s'augmente d'une unité, Maurice Perrin, ancien champion olympique. Il est pour nous d'un grand secours, ayant ses entrées à la cuisine ; il peut ainsi nous procurer un peu de pain, du miel et de la margarine. Mais ce n'est pas suffisant et nous souffrons cruellement de la faim.

Les poux commencent à faire leur apparition et aussi la dysenterie qui se propage rapidement. Comme après huit heures personne ne doit sortir des bâtiments et que les W.-C. sont dans la cour, les dysentériques font leurs besoins dans les couloirs. Tous les matins nous sommes réveillés par une puanteur abominable.

De nombreux civils viennent chaque jour à la porte de la caserne. La plupart sont des gens de la région qui, ayant un parent prisonnier dans le camp, ont la possibilité de le ravitailler.

Un jour, me promenant dans la cour avec Gio, j'ai l'agréable surprise d'apercevoir devant la

porte trois jeunes filles, Jeanne, Gette et Irène, que j'avais connues lorsque nous étions en position en Alsace. Ces trois admirables femmes avaient visité successivement les camps de Stras-



Schnell ! Schnell !

bourg, Saverne et Mulhouse pour nous retrouver. Je préviens les amis et nous cherchons un moyen de communiquer avec elles. Charlot trouve la solution en empruntant la brouette d'un prisonnier de corvée ; je prends exemple sur Charlot, emprunte une autre brouette et nous voilà tous deux passant dignement la grille. De l'autre côté, nous retrouvons les trois jeunes filles qui nous

donnent deux gros colis et plusieurs pains ; en échange nous ne pouvons que leur donner... des nouvelles des copains. Durant tout notre séjour à Sarrebourg, elles nous ravitaillèrent ainsi deux fois par semaine, parcourant à bicyclette plus de cent kilomètres à chaque voyage. Je devais, bien plus tard, avoir encore recours à elles, lors d'une évasion.

Tous les matins, moyennant une bonne nourriture, des volontaires partent enlever des mines ou rechercher et enterrer des cadavres oubliés. Je ne « suis pas très chaud » pour ce genre de travail et je préfère rester à jouer au bridge avec les camarades. D'ailleurs, le jeu est le principal passe-temps des prisonniers au camp. Le bonneteau, la roulette, les petits paquets sont installés un peu partout, donnant à la cour un air de kermesse. Certains ramassent là des petites fortunes. Le tabac devient rare et le paquet vaut jusqu'à 400 francs. Combien j'ai regretté alors le petit sac que j'ai été obligé d'abandonner à Lorquin !

Nous vivons dans l'attente jusqu'au 25 juillet, jour où j'apprends que je suis inscrit pour partir dans un convoi avec Maurice Paret, Pelletier, Maurice Perrin et Dada.

L'ALLEMAGNE

Rassemblés dans la cour, nous touchons chacun un quart de boule et un peu de miel et de fromage. Après les adieux à tous les amis, la colonne s'ébranle en direction de la gare. Tout le monde est persuadé que nous allons vers la libération. D'aucuns parlent des camps de Châlons et de Mourmelon où nous devons être démobilisés. D'où tiennent-ils ces « tuyaux » ? Je l'ignore mais il apparaît certain que c'étaient les Allemands eux-mêmes qui les lançaient afin de nous faire patienter et d'éviter ainsi les tentatives d'évasions.

(A suivre.)

Carnet du Mois

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

- Marie-Edith, fille de notre camarade OPPERMANN, 8, rue de Vauzelles, Lyon (1^{er});
- Pierre, fils de Maurice JACQUEL, rue Antoine-Gley, Gérardmer (Vosges);
- Jean-François, fils de Marcel GOREL, 6, rue Hoche, Nancy (M.-et-M.);
- Jean, fils de Charles DUBUS, 89, boulevard Charles-de-Gaulle, Sannois (S.-et-O.);
- Michel, fils de Jo QUESNEL, rue des Frères-Bisson, Dives-sur-Mer (Calvados).

Nous adressons nos félicitations les plus sincères aux heureux parents et nos meilleurs vœux charmants bébés.

MARIAGE

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de notre camarade Albert HASENPOUTH, 28, rue de Reims, Arcueil (Seine).

Nous présentons nos félicitations aux nouveaux époux ainsi que nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

DÉCÈS

Nous avons le douloureux devoir de faire part du décès de Mme veuve Paul BOSC, mère de notre camarade Marcel BOSC, à Oran (Algérie).

Nous adressons à Marcel BOSC et à toute sa famille l'expression de nos sincères condoléances et de nos sentiments attristés.

Jeu de Dames

Chronique de jeu de dames.

Notre journal *Entre Camarades* est heureux de porter à la connaissance de ses lecteurs que notre camarade Pierre Pérot, ancien prisonnier des Stalags XII A et II C, tiendra, à partir de ce numéro, une rubrique de jeu de dames, qui, il l'espère, fera plaisir à tous.

Pierre Pérot a été champion de Paris 1938, et plusieurs fois finaliste du Championnat de France, notamment 2^e, en 1947.

Il fera tout son possible pour que cette rubrique soit plaisante et instructive pour les amateurs de ce beau jeu.

Remarques pour les débutants.

Dans les sociétés, on joue sur les cases blanches, ce qui donne une meilleure vision du jeu.

Le damier est disposé de façon que la grande ligne blanche aille de gauche à droite.

Les cases sont numérotées de 1 à 50. Les noirs sont placés sur les cases de 1 à 20 et les blancs sur les cases de 31 à 50.

Le déplacement d'une pièce (pion ou dame) s'indique par deux nombres : le premier indiquant le numéro de la case de départ, le deuxième indiquant le numéro de la case d'arrivée.

Exemple : 33-28 veut dire que la pièce située (pion ou dame) à la case 33, va se poser à la case 28.

Quand il y a le signe X, cela signifie qu'il y a une prise à effectuer de une ou plusieurs pièces. On doit toujours prendre du côté du plus grand nombre de pièces.

Exemple : 1^o Si l'on doit prendre une dame d'un côté ou un pion d'un autre, on prend suivant le choix, car dans les prises la dame compte pour une pièce; 2^o Si l'on doit prendre une dame et un pion d'un côté, et d'un autre 3 pions, on doit prendre les 3 pions.

On peut également prendre soit avec le pion ou la dame, à condition toutefois de prendre du côté du plus grand nombre de pièces.

**

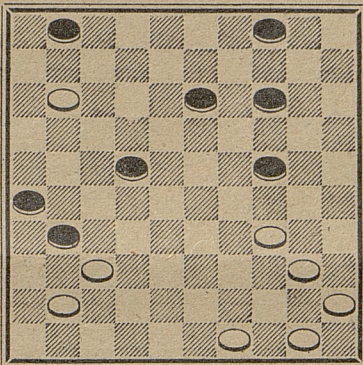
Dans les rubriques suivantes paraîtront les règles complètes du jeu de dames, tel qu'il se joue dans les sociétés, ainsi que dans les concours et championnats.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40
41	42	43	44	45
46	47	48	49	50

Manière de disposer le damier et sa numérotation qui va de 1 à 50.

Pour les noirs de 1 à 20, en commençant en haut à gauche, pour se terminer à la 4^e ligne.

Pour les blancs de 31 à 50 en commençant à la 4^e rangée du bas à gauche pour se terminer à la case 50 qui se trouve la dernière à droite.



Problème n° 1, par Pierre Pérot pour débutants

Les blancs jouent et gagnent.

Les noms des compétiteurs ayant trouvé la solution seront publiés dans le bulletin suivant.

Dans les numéros suivants, il y aura problèmes, coups en jouant, fins de parties, analyses, parties entières, ainsi que les nouvelles de la vie damiste. Les compositeurs de problèmes ou autres, ayant des sujets intéressants, pourront envoyer leurs compositions.

Pour tous les renseignements, écrire à Pierre Pérot, Chronique du Jeu de Dames, journal *Entre Camarades du Stalag II C*.

En cas de renseignements spéciaux, joindre un timbre pour la réponse.

Pierre PEROT.

REMERCIEMENTS

Parmi ceux qui nous ont envoyé des adresses de camarades, nous sommes heureux de remercier :

LE QUERLER Joachim, Locqueltas, par Lochrist (Morbihan);

JOUSSE Guy, 42, avenue Gambetta, Cholet (M.-et-L.);

SIMON Robert, 86, avenue de Sainte-Menehould, Châlons-sur-Marne (Marne);

SURGE Maurice, 145, rue Felvotte, Tours (Indre-et-Loire);

SPARFEL Antoine, Kerliézoc-Plouvien (Finistère);

ROBERT Joseph, 16, rue de Couleau, Vannes (Morbihan);

LEGRAS Jean, 2, rue de l'Allée, Chouilly, par Epernay (Marne);

LERAY Eugène, 96, avenue Branly, Nantes (L.-I.).

DEMANDES

Notre camarade SIMON Robert, 86, avenue de Sainte-Menehould, Châlons-sur-Marne (Marne), venant d'être nommé au magasin de la voie à Pantin (S. N. C. F.) cherche un petit logement de 1 ou 2 pièces meublées à Paris ou en banlieue.

Nous serions heureux que quelqu'un lui trouve ce qu'il désire et d'avance nous exprimons notre reconnaissance et nous remercions celui qui réussira à tirer d'embarras notre camarade.

**

Notre camarade BERTHAULT Eugène, cordonnier à Seine-Port (Seine-et-Marne) serait heureux qu'on lui indiquât une gérance ou un pas-de-porte. L'endroit est indéterminé : il irait où le travail l'appellerait.

D'avance, en son nom et au nom de l'Amicale, merci.

Sur vos bulletins d'adhésion, donnez-nous votre adresse exacte. Des journaux nous reviennent faute de précisions, signalez-nous les rectifications nécessaires.

Quand vous écrivez à l'Amicale, n'oubliez pas de joindre un timbre à vos lettres pour la réponse.

Pour la Loterie du 15 mars

Un certain nombre de camarades nous ont déjà envoyé des lots pour le 13 mars; nous sommes heureux de les en remercier et de leur dire que leur geste nous touche énormément. Ce sont :

- Guy JOUSSE : 2 chemises;
- Victor MICHAUD : 1 cravate;
- Georges PILLA : 1 douzaine de martinets;
- Edmond TRIBOULET : 3 bronzes;
- Gustave MANIN : beaucoup d'ustensiles en aluminium;
- Jean LEGRAS : 2 bouteilles de champagne;
- André GARFINKEL : 1 douzaine de paires de chaussettes.

QUELQUES HISTOIRES DROLES

1. *Dédiée aux jeunes mariés. Le lendemain du mariage.*
Elle. — Chéri! Quelle différence y a-t-il entre une escalope et une carotte?
Lui. — Je ne sais pas, mon adorée.
Elle. — J'ai compris! Il vaut mieux que ce soit moi qui m'occupe des achats.

2. *Deux gosses chez le docteur. Ce dernier, s'adressant à celui qui pleure :*
Alors, ça ne va pas?
Le gosse. — J'ai avalé une bille.
Le docteur. — Ne pleure pas, petit! Je te la ferai sortir, la bille.
Puis, s'adressant à l'autre gosse :
Et toi? Tu es malade?
Le gosse. — Non, mais j'attends! La bille est à moi.

3. *Pendant l'occupation, à Paris, un homme chemine sur le trottoir lorsqu'un agent, lui montrant les barrières blanches qui protègent un immeuble occupé par les Boches, lui demande de passer sur l'autre trottoir. L'individu s'obstine. L'agent s'énerve et insiste lui aussi pour le faire aller de l'autre côté. A bout d'arguments, l'homme demande alors, en présentant un paquet qu'il porte :*
— Mais, monsieur l'agent, que voulez-vous que j'aille faire de l'autre côté avec ma bombe?

Victor MICHAUD, frère de Boris.

Mats croisés

N° 1.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												

Horizontalement

1 et 3 indiquent l'endroit où le 13 mars 1948 la présence de tous est indispensable. — 1. Il nous assure nos 200 grammes quotidiens; Préposition; Note. — 2. Terminaison d'infinif; Préfixe; Répété, il est souvent prononcé par bébé; Fais-en un pour la tombola, il sera bien accueilli. — 3. Indispensable le 6 janvier. — 4. Puisseons-nous le faire pour notre caisse le 13 mars. — 5. Par; Note; Titre des descendants de Mahomet. — 6. Terme universitaire; Ce que nous devons souhaiter pour le 13 mars. — 7. Préposition; Partie d'une partie. — 8. Pour le chien; Symbole sacré chez certains sauvages. — 9. Nous le dirons avec plaisir à ceux qui viendront le 13 mars; note; carte.

Verticalement

I. Station de sports d'hiver. — II. Début du nom d'un village martyr; Sortie. — III. Prénom féminin. — IV. L'Amicale en est un entre les ex-P.-G.; En principe, dur. — V. Vous ne le serez certainement pas, si vous venez le 13 mars; Note. — VI. Empereur romain. — VII. Les Parisiens prétendent l'avoir fin; Adjectif démonstratif. — VIII. Note; Victime d'Achille. — IX. Le mauvais poète court après; règle. — X. Le bon amicaliste n'est jamais celle de ses camarades. — XI. En épelant; expression américaine; Adjectif possessif. — XII. Petite baie.

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'intention des futurs adhérents

Adressez ce bulletin et votre cotisation
à l'AMICALE DU STALAG II C, 68, Chaussée d'Antin, Paris (9^e)

AMICALE DU STALAG II C.

68, Chaussée d'Antin, Paris (9^e)

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom et prénoms :

Adresse :

Profession :

Matricule : Dernier Kdo :

Date de rapatriement :

Montant de la cotisation :

Date et signature :

Écrire en caractères d'imprimerie.

Amis

qui ne savez quel est le montant
de votre cotisation et qui ne savez
où l'adresser !!!

Apprenez que pour 1948 la cotisation
minimum est de **150 francs**,

**mais un peu plus
sera toujours agréablement accueilli.**

UNE SEULE ADRESSE :

AMICALE DU STALAG II C

68, rue de la Chaussée-d'Antin

Compte courant postal 5003.69

Si vous rencontrez un ancien camarade
du II C qui ne soupçonne pas l'existence
de notre Amicale, donnez-lui notre
adresse ou faites-nous connaître la sienne
nous lui enverrons un spécimen de notre
journal et une fiche d'adhésion.

AVIS

N'oubliez pas votre cotisation pour
1948. Il vous suffit de nous envoyer un
mandat-chèque postal au numéro du
compte 5003-69 Paris.

Nous vous ferons parvenir en retour
le timbre de 1948 que vous collerez sur
votre carte.

Envoyez ce que vous pouvez : beau-
coup de vos camarades comptent sur
votre générosité.

Merci.

PETITES ANNONCES

De la part de **Bernard DUBOIS**
5, rue Corneille, Montluçon (Allier).

Achats : Je suis détaillant en chaussures
et gérant d'un magasin de chaussures en
gros. Je cherche fabricants ou représen-
tants ayant bonnes maisons. Me faire des
offres et envoyer échantillons, avec tarifs.

Ventes : Je suis à la disposition de tous
les camarades détaillants en chaussures qui
veulent entrer en relations d'affaires avec
ma maison de gros.

Les camarades non détaillants qui dési-
rent des chaussures pourront me consulter
utilement pour eux et leur famille. Expédi-
tion par poste.

Parisiens qui avez besoin de chaussures,
de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade **TRICOT**,

Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès, Paris (19^e)
(Métro Porte de Pantin).

S'il vous faut un imperméable, notre
camarade

CORNU

63, boulevard Sébastopol, Paris (4^e),
se fera un plaisir de vous le fournir.

Représentant fonderie d'aluminium
(moulages tous modèles au sable, petites
coquilles) recherche clients.

S'adresser à **AERNOUDT Gaston**, 59,
rue Orfila, Paris (20^e).

CAMARADES. — Pour toutes vos plan-
tations : arbres fruitiers, chênes truffiers,
vignes de cuve, raisin de table, boutures et
racines, griffes d'asperges, adressez-vous à
ROL René, pépiniériste à **BORRÈZE** par
TERRASSON (Dordogne), qui fait des prix
exceptionnels à tous les anciens prisonniers.

CHARCUTIERS! je serais fabricant de saucissons
cuits pour Paris et Banlieue

Prix intéressants

Pour tous renseignements, s'adresser à

M. JOMAT

Boucher-charcutier

NIBELLE

(Loiret)

Camarades, qui désirez
du Champagne de 1^{re} qualité

Demandez le **CHAMPAGNE**

Jean LEGRAS

2, rue de l'Allée

CHOUILLY, par **ÉPERNAY** (Marne)

Livraison à domicile

HOTEL DE FRANCE

MONT-LOUIS (P.-O.) 1600 m. d'altitude

J. ESCARO

Propriétaire

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort

Téléphone : 20

J. DAMPFHOFFER,

Tailleur

71, rue Royale. **VERSAILLES (S.&O.)**

TIMBRES : Achat, Vente, Échange

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, **PARIS (20^e)**

GOREAULT Gaston

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8, **PARIS (11^e)**

BEAUFORT Julien

TRANSPORTS

Janville

(Eure-et-Loir)

Camarades qui voyagez, n'allez pas
en Touraine sans passer chez

SURGE

(ex-Tischler du Camp)

CAFÉ - BAR - TABAC

145, rue Felvotte **TOURS** (Indre-et-Loire)

Vous l'avez belle...

SI VOUS VISITEZ NANCY

Téléphonez à GOREL

VOUS AUREZ UN TAXI

Tél. 45-45 et 64-14

Si ce journal te plaît c'est que tu n'as
pas oublié les copains et ton devoir est
de le faire connaître à ceux de nos cama-
rades qui n'ont pas encore adhéré à notre
Amicale.

Comité de Rédaction : **Boris MICHAUD**,
Raymond SEGUIN, **Roger GAUBERT**.

Le Gérant : **Roger GAUBERT**.

I. P. B. (R. Seguin, Impr.), 10, Faub. Montmartre, Paris.